La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a été adoptée le 20 octobre 2005.

La France avait alors joué, avec de nombreux pays, avec l'OIF, un rôle central dans sa conception et dans son adoption.

Dix ans après, la Convention est plus que jamais d'actualité, s'agissant de ce qui nous relie au passé – notre patrimoine, aujourd'hui menacé – ou à notre avenir, marqué de plus en plus par la révolution numérique.

Ce sont les deux thèmes qui vont être successivement abordés au cours des échanges.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication

COALITION FRANÇAISE POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

musée du quai Branly

www.culturecommunication.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication

Le ministère de la Culture
et de la Communication présente

DE PALMYRE À LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE :

LES DÉFIS DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

A l'occasion des dix ans de la convention
sur la protection et la promotion de la diversité
des expressions culturelles de l'UNESCO

Mercredi 25 novembre 2015 de 9h15 à 12h30
Musée du quai Branly, Théâtre Claude Lévi-Strauss
#DiversiteCulturelle

Table ronde 1 : La diversité culturelle, une richesse à préserver

La diversité culturelle est aujourd'hui attaquée, au Moyen-Orient et même en Europe, dans le domaine du patrimoine comme dans celui de la création, pour les valeurs qu'elle incarne.
Comment lutter contre ces attaques ? Quelles responsabilités pour chacun d'entre nous, professionnels, États, communauté internationale, entreprises ? Quelles actions possibles ?
Il s'agira, après avoir rappelé les raisons de ces attaques contre la culture, de dresser, au travers des différents niveaux d'intervention, un panorama de ce qui est fait ou peut être fait en faveur de la préservation de la diversité culturelle patrimoniale.

PROGRAMME *(sous réserve de modifications)*

8h30 : *café d'accueil*

9h15 : *accueil par Stéphane Martin,*
président du musée du quai Branly

9h20 : ***Heremoana Maamaatuaiahutapu****,*
ministre de la Promotion des langues, de la Culture, de la Communication et de l'Environnement de la Polynésie française

---

9h30 : table ronde ***La diversité culturelle, une richesse à préserver***

Intervenants :

Dany Laferrière,
de l'Académie française
Jean-Luc Martinez,
président-directeur du musée du Louvre
Anne-Catherine Robert-Hauglustaine,
directrice générale de l'ICOM
Abderrahmane Sissako,
cinéaste
Yves Ubelmann,
président d'ICONEM

Table ronde 2 : Le numérique au service de la diversité culturelle ?

Il s'agira de mettre en lumière les enjeux du numérique pour la promotion et la protection de la diversité : le numérique contribue-t-il à promouvoir la diversité en facilitant l'accès à une multitude d'œuvres ou encourage-t-il au contraire la focalisation sur quelques « produits dominants » mondialisés au détriment de la création émergente et de la pluralité des expressions artistiques ? Le développement de modes de production alternatifs (financement participatif) n'est-il pas une réponse spontanée du public à un manque d'audace et d'ambition de l'industrie culturelle et créative ? Comment faire du numérique un vrai outil de la diversité culturelle ?

11h00 : table ronde ***Le numérique au service de la diversité culturelle ?***

Intervenants :

Pascal Nègre,
président d'Universal Music France
Paul Pacifico,
président de l'International Artist Organisation
Pascal Rogard,
président de la Coalition française pour la diversité culturelle, directeur général de la SACD
Danielle Cliche,
Chef de la Section de la diversité des expressions culturelles et Secrétaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

---

12h15 : ***Irina Bokova****,*
directrice générale de l'UNESCO

12h25 : *clôture par* ***Fleur Pellerin****,*
ministre de la Culture et de la Communication